

Liste des pièces à fournir pour demande d'aménagement des épreuves d'examen

Année 2020-2021

1/ **Formulaire de demande** du candidat et / ou de sa famille rempli et signé (**document 1**)

Si des aménagements aux examens ont été accordés antérieurement, joindre la photocopie de la notification du SIEC.

2/ **Les informations pédagogiques** renseignées et signées par le professeur principal et le chef d'établissement (**document 2**)

3/ Les informations médicales actualisées **précisant la nature du handicap ou de la maladie chronique, ses retentissements sur la scolarité et sur les conditions d'examen** (comptes rendus médicaux, bilans).

ATTENTION : Toute attestation se limitant à préciser que le candidat a besoin d'aménagements ne pourra être prise en compte.

En cas de troubles des apprentissages: éléments complémentaires indispensables :

- Si rééducation orthophonique : Copie du dernier bilan comprenant si possible une évaluation chiffrée de la lecture en vitesse et compréhension et de l'orthographe,
- Si prise en charge en psychomotricité, ergothérapie : Copie du bilan,
- Copie de l'évaluation psychométrique, si elle a été faite,
- L'original d'un devoir de **français ou d'histoire** fait en classe, corrigé par le professeur
- Les 2 derniers bulletins scolaires.

4/ Si le candidat bénéficie :

- d'un projet d'accueil individualisé (**PAI**) : Joindre une copie,
- d'un plan d'accompagnement personnalisé (**PAP**) : Joindre la copie du PAP (*Avis médical, page 1 et grille des aménagements*),
- d'un projet personnalisé de scolarisation (**PPS**) : Joindre la copie du dernier GEVASCO.

Le dossier doit être envoyé **complet** en une seule fois par courrier uniquement avant la date de clôture des inscriptions à :

DSDEN du Val d'Oise
Service médical élèves – Aménagements aux examens
Immeuble le Président
2A avenue des Arpents
95525 CERGY-PONTOISE cedex

Les réponses aux familles se faisant par mail, nous vous invitons à vous assurer d'avoir bien renseigné votre adresse mail sur le document 1. En l'absence d'adresse mail, merci de joindre une enveloppe libellée à votre nom et adresse (2 enveloppes si parents séparés).

POUR RAPPEL

Les dossiers hors délai ne seront pas traités.

Les dossiers incomplets seront renvoyés, l'avis médical ne pouvant être donné.